



La Rivière



Printemps 2024 - N° 55

Suivez les informations de votre village :

web : www.la-riviere38.fr

 [communedelariviere](https://www.facebook.com/communedelariviere)

Vie municipale

Mot du maire	1
Budget	2
Mairie	2
Vogue	2
Élections	3
Fibre optique	3
Sécurité	3
Fête de la musique	3
Nouvel agent communal	3
Voeux du maire	3
État civil	4
Frelon asiatique	4
Enfance-Jeunesse	5
Fête des laboureurs	6
Action sociale	6
Défibrillateur	7
Sécurité routière	7

Intercommunalité

Ludotour	8
Propriétaires d'un cours d'eau	8
Tarifs eaux potable	8
Urbanisme	8
Accueil de loisirs	9

Vie associative

Comité des fêtes	10
En'Ve Animale	10
Sou des écoles La rivière	11
Pompiers	12

Mairie de La Rivière,
327, rue du Baron
38210 La Rivière
Tél. 04 76 93 61 52
email : mairie@lariviere38.fr
Directeur de la publication :
Raymond Rolland
Crédit photos et rédaction :
service communication
Conception/impression :
Coquand Imprimeur (Fontaine)
Imprimeur certifié Imprim'vert
et ISO 14001
Tirage : 400 exemplaires
Dépôt légal à parution

Mot du maire

L'édition de ce nouveau bulletin municipal est toujours un moment privilégié pour le conseil municipal et moi-même de nous adresser à vous. A ce titre, je tiens à remercier tous les membres de la commission communication pour la qualité du travail effectué pour la parution de ce journal d'information communale.

En début d'année, à l'occasion des vœux de la municipalité, devant une assistance nombreuse, en présence des élus du Conseil Municipal Enfants, des représentants de la gendarmerie, des pompiers, des gérants de sociétés et des associations, j'ai énuméré les principaux travaux et investissements réalisés en 2023. Si ceux-ci ne sont pas toujours visibles de l'extérieur ils représentent sur 2023 un investissement financier proche de 95 000€. Améliorer notre quotidien et notre environnement est une de nos préoccupations, les idées ne manquent pas mais pour les réaliser cela passe nécessairement par notre capacité à les financer. Chaque année au 1^{er} trimestre il nous faut valider en conseil municipal les comptes administratifs de l'exercice précédent, estimer nos recettes et nos dépenses à venir et soumettre aux élus le vote du budget primitif.

S'il est vrai qu'un ralentissement de l'inflation s'est amorcé ces derniers mois, pour autant les prix en général ne s'infléchissent pas et affectent en partie nos coûts de fonctionnement et notre capacité à investir.

Fort de ce constat, afin de garantir une gestion équilibrée, le conseil municipal a décidé d'augmenter de 1% le taux de la part communale sur le foncier bâti et non bâti et sur la taxe d'habitation pour les résidences secondaires stable sur les 2 années précédentes. Dès la prochaine rentrée scolaire le tarif des services périscolaires, inchangé depuis 2018, sera probablement relevé. Ces hausses modérées auront pour effet d'atténuer partiellement l'augmentation des charges qui pèsent sur la commune.

En matière d'urbanisme, l'élaboration du PLUi (Plan Local d'Urbanisme inter-communal) se poursuit. Après validation du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) par la majorité des communes de notre territoire nous entrons dans la phase du zonage pour identifier les secteurs réservés à l'agriculture, à l'urbanisation, aux espaces naturels etc.... En tout début d'année, c'est avec un agacement certain voire une colère affichée que nous avons pris connaissance d'une nouvelle carte d'aléas des risques applicable sur notre commune dès le 11 janvier 2024.

Ce document s'impose à tous avec de fortes contraintes qui émanent des recommandations de l'État. Il remet en cause bon nombre de projets communaux et privés sur certains secteurs de la commune. Les élus de la commission urbanisme et moi-même avons immédiatement réagi en

interpellant les responsables en charge du PLUi et les agences mandatées pour évaluer les risques sur notre village. Plusieurs réunions ont eu lieu pour contester certains aspects de cette nouvelle carte. Il est vrai que les récents événements climatiques et leurs effets sur le territoire national (éboulements, inondations etc..) ne jouent pas en notre faveur pour discuter avec les représentants de l'État. Nous allons insister et tenter de faire corriger certaines décisions prises qui nous paraissent incohérentes et préjudiciables à l'urbanisation future de notre commune. Nous espérons que notre détermination sera payante.

Malgré ces nouvelles règles, certaines zones restent ouvertes à la construction. L'opération d'aménagement, démarrée il y a 2 ans, prévoyait la construction de 7 logements et avait fait l'objet à la fois de vives contestations de la part de certaines personnes et d'un recours administratif. Ces actions ont retardé sa commercialisation et dans un contexte immobilier actuel tendu, cette opération a depuis du mal à se concrétiser. Pour autant, très proche de ce secteur de la commune, un nouveau projet immobilier nous a été récemment présenté en mairie par un promoteur. Cette nouvelle opération en cours d'étude est réalisable sous condition que tous les propriétaires fonciers concernés par cette zone soient vendeurs. Si cette condition est remplie, le projet prévoit la construction d'un minimum de 20 logements. Je n'écarterai pas l'idée que cela puisse faire à nouveau l'objet d'interrogations et de réactions de la part de quelques administrés.

Après un hiver pluvieux et des épisodes de vents violents qui ont endommagé toitures, clôtures, arbres et fils aériens, nous sommes entrés dans la période printemps/été. Cette période propice aux barbecues entre amis, à l'utilisation des piscines, aux travaux extérieurs, nous réjouissent et c'est très bien ainsi ! Malgré tout, essayons de respecter les règles de bon voisinage, notamment l'utilisation des engins motorisés bruyants aux heures autorisées pour favoriser le « bien vivre ensemble ».

Enfin, je tiens à vous annoncer l'élection d'un nouveau bureau au comité des fêtes (association en sommeil depuis plus de 2 ans) ainsi que le recrutement de David REBELO le 2 avril dernier en qualité d'agent technique à mi-temps aux côtés de Jérôme. Soutenons et encourageons toutes ces personnes à obtenir de belles réussites dans leurs activités respectives.

Je vous laisse parcourir les différents articles de ce bulletin, découvrir les prochaines manifestations proposées par nos associations et dès à présent je vous souhaite un bel été.

Le Maire
Raymond ROLLAND

Budgets et taxes communales

En Conseil Municipal du 2 avril 2024, à l'ordre du jour : Le vote des comptes administratifs 2023, des taxes locales 2024, des budgets primitifs 2024 et des subventions versées aux associations.

Nous rappelons que tous les documents comptables sont consultables en mairie et que les comptes-rendus sont affichés en mairie et sur le site internet de la Commune.

Budget principal

SECTION	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
Prévu budget 2023	796 296,00 €	796 296,00 €	635 453,63 €	635 453,63 €
Réalisé 2023	519 191,59 €	828 480,40 €	646 825,08 €	427 974,73 €
Résultat de clôture		+ 90 438,46 €		
Prévu 2024	870 472,00 €	870 472,00 €	495 616,00 €	495 616,00 €

Budget commerce et gîtes

SECTION	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
Prévu budget 2023	82 136,00 €	82 136,00 €	49 314,70 €	49 314,70 €
Réalisé 2023	28 647,44 €	94 825,18 €	34 800,33 €	24 634,89 €
Résultat de clôture		+ 56 012,30 €		

Budget forêt

SECTION	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
Prévu budget 2023	64 017,00 €	64 017,00 €	39 750,34 €	39 750,34 €
Réalisé 2023	16 423,19 €	65 910,28 €	8 229,61 €	9 563,34 €
Résultat de clôture		+ 50 820,82 €		

Budget chaufferie bois

SECTION	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
Prévu budget 2023	49 750,00 €	49 750,00 €	18 578,50 €	18 578,50 €
Réalisé 2023	32 642,66 €	51 144,43 €	15 640,13 €	18 163,86 €
Résultat de clôture		+ 21 025,50 €		
Prévu 2024	50 502,00 €	50 502,00 €	29 523,73 €	29 523,73 €

(Pour tous les budgets, les chiffres tiennent compte des résultats antérieurs reportés)

Le conseil municipal par délibérations n° 2311-033 et n° 2311-034 du 07 novembre 2023 a validé la dissolution des 2 budgets annexes Commerce-gîtes et Forêt au 31 décembre 2023 avec intégration dans le budget principal de la commune au 1er janvier 2024. Ces deux services auront toujours un suivi individualisé et restent soumis au régime de TVA.

Mairie : « Les moyens pour accomplir ses missions »

Comme indiqué dans le précédent bulletin municipal, nos moyens matériels et humains pour assumer nos missions sont limités. La municipalité n'a pas toujours la possibilité d'intervenir sur tous les sinistres qui peuvent arriver lors d'intempéries exceptionnelles. Les week-ends nous ne

disposons pas de service d'astreinte (sauf pour le déneigement) et nous n'avons pas trouvé de société assurant un service pour intervenir lorsqu'un arbre ou des branches entravent la voirie par exemple. Lorsque cela arrive, le propriétaire concerné a bien souvent le matériel adapté pour résoudre le problème.

Vogue week-end des 25 et 26 mai sur La Rivière

Les forains viendront animer notre village du vendredi 24 mai soir au dimanche 26 mai soir.

Des animations seront proposées (voir programme dans l'article du comité des fêtes)

Attention, l'accès au parking et aux Moloks sera limité pendant cette période

Nous vous attendons nombreux !!



Élections :

Les élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024.

Bureau de vote :
en mairie, salle du conseil municipal
Horaires : de 8 h 00 à 18 h 00



Sécurité : Appel à la vigilance contre les vols

La Gendarmerie de notre secteur lance un appel à la vigilance contre les vols en cette période printemps-été

Par mesure de précaution, assurez-vous de la fermeture de vos portes et fenêtres lors de vos absences et signalez tous comportements suspects à la Gendarmerie (17)

N'intervenez pas directement

Fibre optique dans notre village

Le déploiement aérien et souterrain de la fibre optique dans notre village par Isère Fibre (SFR et le Département) est en cours et sera normalement terminé sur 2024. Chaque propriétaire devra ensuite faire la demande de raccordement auprès de son opérateur téléphonique.

Nouvel agent communal

Suite au départ de Mme Armelle TORTORA, le poste d'agent technique à mi-temps était vacant. Depuis le 2 avril c'est M. David REBELO habitant LA RIVIERE qui a été recruté pour seconder Jérôme dans les différentes missions qui incombent aux agents du service technique.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

Secrétariat de Mairie : La mairie sera exceptionnellement fermée : Lundi 17 juin et Vendredi 21 juin.

Vœux du maire

La traditionnelle cérémonie des vœux du maire a eu lieu le vendredi 19 janvier 2024. Après le discours du Maire, un apéritif dînatoire a été offert aux habitants



Fête de la Musique

Organisation de la fête de la musique 2024

Nous sommes un collectif d'habitants du village.

Avec la mairie, nous organisons la fête de la musique **le vendredi 21 juin en soirée** (horaires à préciser) sur le séchoir à côté du «Petit creux».

Nous vous proposons de venir jouer, chanter, danser...

Tous les genres musicaux sont les bienvenus (variété, hip hop, rock, rap, slam, jazz, gospel, chant lyrique...)

Cette soirée sera aussi l'occasion de continuer à créer du lien dans le village.

Contact et inscription : Matthieu Beatrix - matthieubeatrix@orange.fr

Date limite d'inscription : 25 mai 2024



TOITURES RUEL CHARPENTE
06 74 93 91 79



Maxence GERBOUD
Conseiller indépendant
en immobilier

06 48 03 11 15 / maxence.gerboud@safti.fr
EI - Agent commercial du réseau SAFTi immatriculé sous le n° 979 081 213 GRENOBLE

État civil 2023

Naissances

FRECAUT Marly née le 04 février 2023

SOUSA Hélio né le 16 avril 2023

BONNET Maé né le 23 septembre 2023

Mariages

BELLIER Rémy et BRANDAO Valérie le 08 avril 2023

DADAT Damien et COING-BOYAT Gaëlle le 23 septembre 2023

Décès

LÉONETTI Bernard le 10 mars 2023

CHAUSSEON Richard le 24 mai 2023

BRESSOT née ROSAIRE Suzanne le 05 juin 2023

ADIARD Marc le 14 août 2023

Souvenirs

Suzon et Marc nous ont quittés en 2023 et nous n'avons pas oublié qu'ils ont été pleinement investis dans la vie municipale. Suzon a été membre active du conseil d'administration du CCAS de 1991 à 2020 et Marc fût conseiller municipal pendant 2 mandats de 1983 à 1995.



Monsieur Jean BLANC GONNET
doyen du village nous a quittés le 8 avril dernier
à l'âge de 97 ans.

Il résidait dernièrement à l'Ehpad de Vinay

La municipalité présente à sa famille et ses proches
ses sincères condoléances.

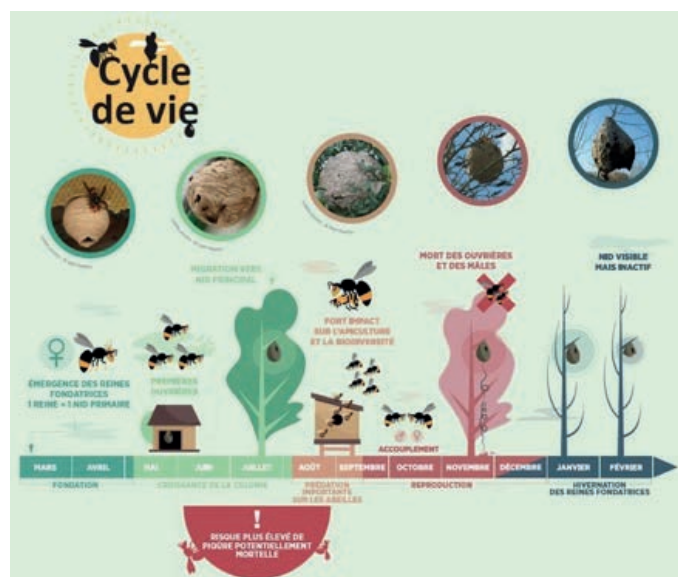
Frelons asiatiques

Le frelon asiatique sévit en France depuis 2004 et ne cesse de progresser sur le territoire. Les risques liés à ses piqûres sont légers, mais réels pour les humains et plus graves pour les abeilles.

Signalez sa présence !!

(site internet : www.frelonsasiatiques.fr)

Des pièges sont toujours disponibles en mairie (uniquement pour ceux qui n'en n'ont pas eu l'an dernier), n'hésitez pas à venir en récupérer



Au P'tit Bonheur des Yeux
Yann THOMAS

YT OPTIQUE
84 Bd Michel Perret
38210 TULLINS
Tél. 04.76.55.69.66
ytoptique@gmail.com

GOZZI
INTRUSION - VIDEO - INCENDIE

- EXTINCTEUR
- ALARME INCENDIE
- ECLAIRAGE DE SECURITE
- DESENFUMAGE
- DETECTION INCENDIE
- EXTINCTION AUTOMATIQUE

Sandy & Sebastien GOZZI

04 76 35 69 12
698 Route de St Quentin - Tullins

- ALARME INTRUSION
- VIDEO PROTECTION
- COFFRE FORT
- CANON A BROUILLARD
- DOMOTIQUE
- CONTROLE D'ACCES



Enfance-jeunesse

Conseil Municipal d'Enfants (CME)



Campagne électorale



Elections du CME le 24 novembre 2023



Dépouillement des votes



8 élus



1^{ère} séance plénière avec installation du CME par Monsieur le maire



Depuis le début d'année, le CME s'est réuni à plusieurs reprises. Deux projets issus de la campagne électorale ont été choisis par les élus enfants : « l'anti gaspi à la cantine » et « l'amélioration de l'espace jeux en centre village ». Le premier thème de travail est l'anti-gaspi à la cantine. Des affiches ont été réalisées par les élus et seront installées dans le restaurant scolaire pour sensibiliser l'ensemble des enfants autour de cette action.

Les enfants sont très motivés et prennent à cœur leur rôle de conseiller.

Fêtes des laboureurs

Le dimanche 11 février, le village de La Rivière a célébré Saint-Antoine, patron des laboureurs grâce à 5 organisateurs : Sylvie CATINAUD, Michelle CHANIN, Isabelle MARION, Jean-Michel OGIER et Eric COTET

Une messe a été célébrée à l'église du village avec le partage de la brioche suivi du traditionnel banquet des laboureurs à la salle des fêtes.

L'année prochaine, le flambeau sera repris par Ginette et Matthieu RICCIO, Gino MANGANELLO, Raymond ROLLAND et Alain RUGGIERO



Action sociale

Après-midi théâtre pour nos aînés

Un grand succès pour cette après-midi dédiée aux Aînés du village ! Nous avons voulu innover et tenter de rassembler un plus grand nombre en proposant un spectacle plutôt qu'un repas. La pièce de théâtre « l'amour médecin » de Molière, revisitée par la compagnie des Trétaux de la Cumane s'est jouée samedi 6 avril 2024.

Les enfants du CME étaient conviés et avaient pour mission de participer au service de l'apéritif dinatoire qui a suivi la représentation, ce qu'ils ont fait très sérieusement.

Ce temps a permis une rencontre intergénérationnelle et a été très apprécié par tous.

Nous remercions les acteurs pour leur représentation, le Conseil Municipal d'Enfants pour leur présence et leur aide, les membres de la commission pour l'organisation et leur aide ainsi que tous les participants à cette belle après-midi.





BOUCHERIE CHARCUTERIE ARTISANALE,
TRAITEUR, PÂTISSERIE, VINS,
FROMAGES, PRODUITS DU TERROIRS,
RESTAURATION COLLECTIVE



 Magasin & Laboratoire
60 ZA les Levées - 38470 VINAY
 04 76 36 90 30
 www.cecillon-traiteur.fr



• Plomberie & sanitaire
• Installation de chaudières, pompes à chaleur...
• Rénovation de salles de bain
• Dépannage

 06 98 77 68 32 - flavio.dalmasso@valetdatout.fr



Bien vivre à La Rivière...

Notre village, préservons-le et gardons-le propre !!!

Merci de respecter les lieux publics
et de ne pas les dégrader !!!



Je respecte mon environnement et mon voisinage

Rappel des horaires d'utilisation des appareils à moteurs :

- Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30 ;
 - Le samedi de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;
 - Le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00 ;
- Nous rappelons que l'utilisation d'engins à moteurs en dehors des heures autorisées est interdite (tondeuses, débroussailleuse, ponceuses, perceuses, tronçonneuses, matériel agricole et autres matériels bruyants)

Élagage des arbres

Il est rappelé qu'il est de la responsabilité des propriétaires d'entretenir les végétaux (haies, arbustes, arbres) le long des voies publiques et en limite de voisinage. Certains débordements nuisent à la sécurité (manque de visibilité, obligation de se déporter) et bloquent l'intervention des sapeurs-pompiers.

Nous vous demandons de respecter ces règles afin de prévenir les risques de coupures des lignes électriques ou téléphoniques en cas d'intempéries (vent, neige...) et encourageons vivement tous les propriétaires à faire le nécessaire.

Feux de broussailles

Le brûlage des déchets végétaux des jardins est interdit. Les déchets doivent être compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchetterie.

Le non-respect de la réglementation expose le contrevenant à une amende de 4^e classe pouvant s'élever jusqu'à 750€

Divagation des chiens

Il est trop souvent constaté que certains propriétaires de chiens ne maîtrisent pas leurs animaux parfois agressifs avec leurs congénères ou autres.

Nous rappelons que la divagation des chiens est interdite et qu'il est recommandé de les promener en laisse voire pour certains de les munir d'une muselière pour éviter tout incident.

Des déjections canines sont fréquemment constatées sur les voies publiques.

Par mesure d'hygiène publique, nous rappelons que les crottes de chiens sont interdites sur :

- les voies publiques;
- les trottoirs;
- les espaces verts publics;
- les espaces des jeux publics pour enfants.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder au ramassage des déjections canines.

Chacun d'entre nous a la liberté de se promener sur nos routes et chemins en toute tranquillité.

Nous invitons les propriétaires de chiens à vérifier leurs clôtures ou autres dispositifs de sécurisation et à les renforcer si nécessaire.

Attentions aux aboiements intempestifs.

Bienveillance, tolérance, respect et communication sont les éléments clés du bien vivre ensemble.

Défibrillateur

Nous vous rappelons qu'un défibrillateur est à disposition à l'entrée de la salle des fêtes sous le porche.



Sécurité routière, je ralentis lors de mes déplacements dans le village !!!





CONSTRUCTION VRD
 Terrassement • Réseaux • Espaces verts

Nicolas FERRER-LALOE
Gérant

Tél. 06 74 28 19 11
Mail nfl.cvrld@orange.fr

- Terrassement
- Assainissement
- Réseaux
- Aménagement extérieur
- Espaces verts
- Enrobés

Ludotour

L'intercommunalité propose de se déplacer et d'organiser des soirées jeux dans les communes du territoire qui en font la demande. Cette année, le Ludotour était présent dans notre commune le vendredi 16 février de 16 h 30 à 22 h 00.

Ce fût l'occasion de découvrir en famille de nouveaux jeux, d'apprendre les règles avec les agents de la Ludothèque et de partager un temps de convivialité supplémentaire.



Vous êtes propriétaire riverain d'un cours d'eau

Quelles gestions sur les cours d'eau ?

Les cours d'eau sont en majeure partie en domaine privé sauf exception de grandes rivières telle que l'Isère qui est domaniale.

Le propriétaire riverain d'un cours d'eau est propriétaire de sa berge et de la moitié du lit de celui-ci. *Le propriétaire riverain d'un cours d'eau est tenu à un entretien régulier pour permettre l'écoulement naturel des eaux, maintenir le profil d'équilibre du cours d'eau et contribuer à son bon état écologique* (article L215-14 du Code de l'Environnement). Il est en charge des travaux à prévoir ou qu'il souhaite mener sur sa parcelle.

Le fonctionnement des rivières et milieux associés ne s'arrêtant pas aux limites administratives, il arrive que certains enjeux dépassent les intérêts particuliers (ou d'un groupe de particuliers) et nécessitent une coordination globale et une intervention publique. Saint-Marcellin-Vercors-Isère-communauté a ainsi confié depuis 2020 au Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère (SYMBHI) **la compétence de Gestion des Milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI)**. Cet établissement public gère au quotidien **les ouvrages de protection contre les inondations comme les digues de l'Isère et mène des projets d'entretien et de renaturation de rivières**. Le SYMBHI a ainsi été amené à réaliser des travaux d'égouttage des arbres et d'entretien de la végétation au niveau des ouvrages de

protection contre les inondations sur l'Echinard afin de prévenir le risque de débordements dans le village.

Les interventions du SYMBHI sont cadrées par un objectif d'intérêt général et sont programmées via un Plan pluriannuel d'intervention. La taxe « GEMAPI » instaurée en 2021 permet à Saint-Marcellin-Vercors-Isère-communauté de financer cette compétence. **L'intervention du SYMBHI sur les parcelles privées reste toutefois ponctuelle et ne saurait se substituer au devoir du riverain** d'entretenir régulièrement le cours d'eau et ses berges, afin de laisser le libre écoulement des eaux.

Attention toutefois, **en dehors de l'entretien courant, les travaux sur les cours d'eau nécessitent un accord préalable de la police de l'eau (DDT)** et doivent généralement être réalisés entre le 1^{er} mai et le 30 septembre. Plus d'info sur www.isere.gouv.fr.

Pour toute question ou conseil, n'hésitez pas à contacter l'équipe Sud Grésivaudan du SYMBHI :

Violaine PASCAL violaine.pascal@ymbhi.fr ou

Baptiste ERRECART - baptiste.errecart@ymbhi.fr

04 56 33 30 23

Plus d'information sur <https://ymbhi.fr/pour-sinformer/>

Augmentation des tarifs eau potable et assainissement

En 2024, le tarif de l'eau sera uniforme pour l'ensemble des communes de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté. Pour LA RIVIERE, le m3 d'eau potable passera de 1 € à 1,36 € et le rejet de 1,33 € à 1,95 €.



Urbanisme :

Dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme

Depuis le 1er janvier 2022, un nouveau service en ligne gratuit, vous permet de réaliser toutes vos demandes d'autorisation d'urbanisme (déclaration préalable de travaux, permis de construire, certificat d'urbanisme, permis d'aménager, déclaration d'ouverture de chantier, permis de démolir) de manière dématérialisée : information, dépôt, traitement des dossiers et suivi des demandes.

➔ Lien d'accès : <https://sve.sirap.fr>

Si vous n'avez pas internet, en cas de difficulté ou de besoin de conseil dans la constitution de votre dossier, n'hésitez pas à contacter la mairie.



 Planning des temps collectifs RPE Mai à juillet 2024	
Mai	
Mardi 14	L'Albenc, Vinay, St Hilaire, St Marcellin, St Romans
Jeudi 16	Vinay, Poliéas, St Marcellin, Chatte
Vendredi 17	La Rivière
Mardi 21	L'Albenc, Vinay, St Romans, St Vérand
Jeudi 23	Vinay, Chasselay, Chatte, St Marcellin, Pont en Royans
Vendredi 24	St Quentin
Mardi 28	L'Albenc, Vinay, St Hilaire, St Marcellin, St Romans
Jeudi 30	Vinay, Poliéas, St Marcellin, Chatte
Vendredi 31	La Rivière
Juin	
Mardi 4	Vinay
Jeudi 6	Vinay
Vendredi 7	St Quentin sur Isère
Mardi 11	L'Albenc, Vinay
Jeudi 13	Vinay, Chasselay
Vendredi 14	La Rivière
Mardi 11	L'Albenc, Vinay
Jeudi 13	Vinay, Chasselay
Vendredi 14	La Rivière
Mardi 18	L'Albenc, Vinay
Jeudi 20	Vinay, Poliéas
Vendredi 21	St Quentin
Mardi 25	L'Albenc, Vinay
Jeudi 27	Vinay, Chasselay
Juillet	
Mardi 2	Notre Dame de l'Osier (Jardin pédagogique)
Jeudi 4	Vinay
Vendredi 5	St Quentin
Jeudi 11	Vinay (avec le Centre de Loisirs)
Vendredi 12	St Quentin (avec le Centre de Loisirs)

Relais Petite Enfance SMVIC		
RPE St Marcellin	04.76.64.96.07	rpe.antennestmarcellin@smvic.fr
RPE Chatte	04.76.64.44.45	rpe.antennechatte@smvic.fr
Ram'Dam RPE St Romans	04.76.36.18.53	rpe.antennestromans@smvic.fr
RPE A Petits Pas Vinay	04.76.38.94.74	rpe.antennevinay@smvic.fr



Accueil de loisirs Saint-Quentin-sur-Isère

Le Centre de loisirs intercommunal accueille les enfants de 3 à 12 ans, sur inscription, les mercredis et pendant les vacances.

15 enfants de La Rivière fréquentent le centre de loisirs le mercredi.

Contact : acm.stquentin@smvic.fr

Tel : 07.80.48.91.07



Comité des fêtes

Après deux ans de mise en sommeil, le comité des fêtes de La Rivière revient avec un nouveau bureau et de nouveaux membres actifs. Cette nouvelle équipe va prendre en charge l'animation de la vogue de La Rivière avec une buvette le samedi et le dimanche, petite restauration, vente de pain.

Un pucier sera mis en place le dimanche par le Sou des écoles et un spectacle de danse sera animé par l'ASCR. Suivant la réussite de cette première manifestation d'autres projets viendront.

Samedi :

- ouverture buvette à 14 h fermeture à minuit.
- zumba kids l'après-midi.

Dimanche :

- ouverture buvette 11h fermeture 20h.
- pucier organisé par le sou des écoles.
- danse en ligne à 16h00.

Et bien sûr, pendant les 2 jours les forains seront là avec leurs manèges et leurs stands pour occuper les jeunes et les moins jeunes



En photo le nouveau bureau de gauche à droite : Pierre Dutertre secrétaire, Pascal Perrin-Merlot Trésorier, Frédéric Maur secrétaire adjoint, Bernard Ruiz président.

En'vie Animale

Vous souhaitez passer un moment agréable avec vos enfants/petits-enfants en compagnie de nos équidés ? Nous vous accueillons sur quelques créneaux « **rencontre et balade avec les équidés** » (enfant à partir de 2 ans sur 30mn jusqu'aux adolescents pour des séances d'1h30) – à partir de 12€ (à offrir ou s'offrir)

Nous accueillons régulièrement les enfants/adolescents pour des **séances de médiation équine**. Ces séances permettent de travailler sur des objectifs précis propres aux particularités de chacun (troubles des apprentissages, troubles autistiques, difficultés scolaires, dépressions infantiles, phobies scolaires, déficit de confiance et estime de soi...)

Sur les mercredis ou samedis – 50€ la séance (prise en charge d'1h30)

Cette année nous proposons 4 séances (d'environ 2h30) pour partir à la découverte des abeilles et pollinisateurs sur les communes d'Izeron et Beauvoir-en-Royans (38160). Ces **séances sont intergénérationnelles "découverte des abeilles et pollinisateurs" en partenariat avec la miellerie des Coulmes** les samedis 4 mai, 8 juin et 6 juillet 2024. A destination des personnes âgées de 60 ans et plus isérois.e et leurs petits-enfants (ou arrière-petits-enfants âgés d'au moins 6 ans).

Animation réalisée par Perrine Hauteceur, apicultrice professionnelle. Au programme : théorie, pratique autour des ruches et de la miellerie (extraction du miel), dégustation des produits de la ruche et jeux. Découverte de l'abeille en toute

sécurité : cycle de vie, métiers, maison... et l'extraction du miel. La pollinisation : la reproduction des plantes, les plantes mellifères, comment les abeilles communiquent-elles entre elles ? etc..

Prix : gratuit (adhésion à l'association obligatoire)

Si vous êtes intéressés mais que vous n'avez pas d'enfants pour vous accompagner, ou soit que votre enfant n'a pas de grands-parents qui peut vous accompagner, n'hésitez pas à nous contacter.



Nous mettons en place diverses actions tout au long de l'année (ramassage de déchets, visites aux anciens, balades...) pour être informé, envoyez-nous votre adresse e-mail !

A bientôt !

Contacts :

Tél : 06 86 80 19 43

mail : asso.envie.animale@gmail.com

www.facebook.com/AssociationEnVieAnimale



34, Grande Rue
38470 VINAY
04 76 36 84 53

9, Place Jean Jaurès
38210 TULLINS
04 76 32 15 12



La Vie Claire
LA BIO CLAIREMENT ENGAGÉE

RETROUVEZ VOTRE MAGASIN BIO

**Avenue de Saint-Quentin
38210 Tullins**

Tél : 04 76 37 09 88
Du lundi au samedi : 9h - 19h
Parking de Carrefour Market

**PRODUITS LOCAUX
FRUITS & LÉGUMES**

**PRODUITS FRAIS
EPICERIE SALÉE & SUCRÉE
VRAC**

**PAIN CUIT SUR PLACE
BIEN-ÊTRE & BEAUTÉ
COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES**

Sou des écoles de La Rivière

Le sou des écoles vous propose un retour en image des manifestations organisées depuis la rentrée.



La découpe du Beaufort, moment convivial permettant aux adhérents d'échanger et de mieux se connaître.



A l'occasion du goûter de Noël, les enfants découvrent les quelques présents que le Père Noël a déjà déposé pour chacune des classes.

Nous remercions les enfants pour leur enthousiasme, les parents d'élèves ainsi que les Riverains et Riveraines pour leur participation aux événements.

Le sou des écoles accueille avec plaisir les bénévoles qui souhaitent aider de manière ponctuelle ou régulière ; n'hésitez pas à rejoindre une équipe haleureuse et accueillante !



Le spectacle chanté des enfants lors du marché de Noël annonçant la venue du Père Noël.



Tous déguisés et en compagnie de M. Carnaval, ils en ont fait du bruit dans la rue principale de notre village !

Prochaines manifestations :

Dimanche 26 mai : pucier de la vogue
Vendredi 21 juin : kermesse

Football Club La Rivière

Belle saison de l'équipe du FCR avec quelques victoires à son actif !!
Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à nos traditionnelles ventes de diots.

Le FCR vous informe que le 22 juin 2024, un tournoi de pétanque sera organisé.

En vue de la saison prochaine, tout nouveau joueur est le bienvenu pour rejoindre l'équipe

Contact : [Facebook : facebook.com/ti.moun.71](https://www.facebook.com/ti.moun.71)



BAR-TABAC-PRESSE
Le Dauphin
Tél 04 76 93 65 13
AMIGO Ouvert 6 jours sur 7
5h30 / 19h15
fermé le jeudi
FDJ 700 rue du Vercors
38210 St Quentin S/Isère

Le Chai-Nous
CAVE - BAR À VINS - BIÈRES - SPIRITUEUX
600 avenue de Saint-Quentin - 38210 TULLINS
07 76 06 60 01

Amicale des sapeurs-pompiers de St-Quentin-sur-Isère

Les Sapeurs-pompiers Saint Quentinnois sont intervenus 229 fois pour l'année 2023 :

St-Quentin-sur-Isère : 71 sorties

Montaud : 33 sorties

La Rivière : 31 sorties

Tullins : 59 sorties

Morette : 6 sorties

Poliénas : 1 sortie

Autoroute A49 : 8 sorties

Rovon : 7 sorties

St-Gervais : 5 sorties

Vinay : 2 sorties

Noyarey : 1 sortie

St-Jean-de-Moirans : 1 sortie

St-Egrève : 2 sorties

Vourey : 1 sortie

Veurey-Voroize : 1 sortie

Secours à personne : 173 sorties

Accident de la circulation : 31 sorties

Feu de véhicule : 6 sorties

Feu de bâtiment : 4 sorties

Feu de récolte : 1 sortie

Feu ou fumée sans précision : 2 sorties

Feu sur voie publique : 2 sorties

Fuite de gaz : 2 sorties

Inondation : 2 sorties

Menaces diverses : 1 sortie

Feu de cheminée : 2 sorties

Intervention animalière : 1 sortie

Alarme incendie : 1 sortie

Reconstitution : 1 sortie

A rajouter 32 interventions de la chaîne de commandement.

Pour 2024, 64 sorties comptabilisées depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 07 avril.

Les sapeurs-pompiers St-Quentinois vous remercient pour l'accueil que vous leurs avez apporté lors de la tournée des calendriers.

Nous vous rappelons que tous les sapeurs-pompiers St-Quentinois sont volontaires, c'est pourquoi nous recrutons, si vous voulez venir découvrir le monde des sapeurs-pompiers ou simplement vous renseigner n'hésitez pas, contactez un pompier de votre entourage ou demandez à la mairie le contact du chef de caserne.

Chef de caserne : lieutenant Glénat-Jaime Jérôme
Adjoint au chef de caserne : adjudant-chef Calvez Frédéric
Président de l'amicale : Fourel Fabien
Trésorier de l'amicale : Glénat-Jaime Gabriel
Secrétaire de l'amicale : Leita Romain



Forum des associations de La Rivière.

■ HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE

- Lundi : 8 h / 12 h

- Mardi : 13 h 30 / 18 h

- Jeudi : 13 h 30 / 18 h

- Vendredi ... : 8 h / 12 h

suivez-nous sur le site internet :

www.la-riviere38.fr

■ DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE À SAINT-QUENTIN-SUR-ISÈRE

04 76 93 31 75

Lundi 13h30 à 18h

Mer 9h à 12h et 13h30 à 18h

Samedi 9h à 18h

Une pièce d'identité ou un justificatif de domicile peut vous être demandé.

■ VIE PAROISSIALE

Pour toute personne voulant contacter la paroisse, pour baptême, mariage, funérailles ou pour faire donner des messes pour les défunts s'adresser ou téléphoner à :

M^{me} Charles Françoise, le village.

tél. : 04 76 35 17 26

La paroisse de Vinay, Père Mariusz SLIWA,

tél. : 04 76 36 70 44

■ TÉLÉPHONES UTILES

Pompiers 18

Gendarmerie 17 ou 06 76 64 78 17

Samu 15

Secours en montagne 04 76 22 22 22

Mairie 04 76 93 61 52

École de La Rivière 04 76 93 60 23

Périscolaire 06 84 72 13 03

Médiathèque intercommunale

..... 04 76 65 80 74

Kinésithérapeute (St-Quentin)

M^{me} Larue-Sanou 04 76 37 45 24

..... ou 06 30 91 50 26

et M^{me} Schena 04 76 06 11 66

Infirmière M^{me} Epailly 04 76 93 66 11

Pharmacie du Martinet 04 76 93 68 08

Taxi Finet 04 76 07 08 09 - 06 07 09 15 31

Saint-Marcellin Vercors Isère

Communauté 04 76 38 45 48

Astreinte régie Eau/Assainissement

..... 04 76 36 94 01

EDF dépannage 0810 333 338

Télécom dépannage 10 13

Restaurant "Au Petit Creux" 04 76 93 52 81

Camping à la Ferme "La Thuillière" .. 04 76 93 61 36

Chambre d'hôtes "Au vieux Four" 06 18 40 45 53

CARS RÉGION EN ISÈRE. Toutes les infos commerciales sur le réseau de cars sont disponibles sur :

..... www.carisere.auvergnernhonealpes.fr

..... ou au 04 76 26 38 38

Centrale de réservation des gîtes de France :

..... 04 76 40 79 40